

UE ET GRÈCE : SORTIR DE « L'EUROPE-FMI » PLUTÔT QUE DE L'EURO

Yves Bertoncini | *directeur de l'Institut Jacques Delors*

L'expiration du programme d'aide européen à la Grèce le 30 juin et l'organisation d'un référendum dans ce pays le 5 juillet ont un point commun : celui d'ouvrir la perspective d'une fin de « l'Europe FMI » instituée sous la pression de la crise et dont il est nécessaire de sortir par le haut, à un triple titre. Tel est l'objet de ce Mot d'Yves Bertoncini, publié également sur LeMonde.fr et EurActiv.com

1. Adopter des mesures nationales et européennes permettant à la Grèce de revenir sur les marchés financiers

Sortir de l'Europe FMI, c'est tout d'abord revenir se financer sur les marchés à des taux acceptables, comme ont déjà pu le faire l'Irlande et le Portugal, et comme aspirent à le faire la Grèce et Chypre.

L'Europe n'avait pas vocation à agir comme et avec le FMI en finançant des plans de sauvetage destinés à 4 « pays sous programme », après avoir modifié ses traités. Elle l'a fait de manière temporaire, en leur demandant en contrepartie de procéder à des ajustements douloureux ayant pour but de rétablir leur solvabilité financière et de renforcer leur compétitivité économique, leur cohésion sociale et l'efficacité de leur État.

Quel que soit le verdict du référendum, les Grecs ne peuvent échapper à la réalité financière, qui doit les conduire à dégager un excédent budgétaire primaire modéré : d'une part pour convaincre leurs actuels créanciers publics que leur aide, appelée à se poursuivre, n'est pas déversée dans un « tonneau des Danaïdes » sans fond ni forme ; d'autre part et surtout pour inciter les acteurs privés à recommencer à financer à terme l'État et les entreprises de leurs pays.

Tous ces efforts ne produiront pas des résultats immédiats, surtout s'ils se limitaient à des ajustements structurels : il appartient donc aussi à l'UE de leur adjoindre une stratégie de soutien à la croissance grecque incluant des investissements publics massifs. Fonds structurels et de cohésion, prêts de la BEI, contributions du « plan Juncker »... : autant d'outils à la disposition d'une « UE - Banque Mondiale » agissant dans la durée, alors que « l'Europe FMI » ne pouvait être qu'une parenthèse.

2. Sortir de relations fondées sur la conditionnalité comptable pour renouer avec la coopération politique

Sortir de l'Europe FMI doit aussi permettre d'en revenir à des relations entre États membres de l'UE fondée sur la coopération politique plutôt que sur la conditionnalité comptable.

Quand bien même tel ou tel économiste ou ministre semble parfois en rêver, la conditionnalité intrusive mise en place vis-à-vis des 4 pays sous programme ne saurait devenir la norme au sein de la « Fédération européenne d'États nations » : il en va de la souveraineté des pays de l'UE autant que de la légitimité des réformes qu'ils adoptent. Une telle conditionnalité doit être exercée avec doigté, sous le contrôle direct des chefs d'État et de gouvernement, qui ne peuvent laisser le sort de l'euro entre les mains de ministres des finances ou de banquiers centraux, et pis encore de leurs administrations.

Le problème n'est pas tant que ces acteurs-là fassent preuve d'une vision comptable et d'un zèle économiste propres à leurs fonctions, mais que les autorités suprêmes ne s'impliquent pas davantage dans des négociations et des choix qui ont une dimension proprement politique. Le maintien de l'aide à la Grèce et/ou sa sortie éventuelle de la zone euro sont, bien plus qu'une affaire d'aléa moral, des choix lourds de risques géopolitiques : aux dirigeants de l'UE d'agir en conséquence, avec la hauteur de vues nécessaire !

Par contraste, la consultation référendaire d'Alexis Tsipras semble participer d'une démarche tactique éminemment politique, même si ses conditions d'organisation sont problématiques en termes de délais et de question posée, de même que la volonté de confrontation qui la sous-tend. Cet appel au peuple ne peut

en tout état de cause masquer une évidence démocratique : n'en déplaise aux successeurs de Périclès, les chefs d'État et de gouvernement des autres pays de la zone euro sont eux aussi les détenteurs d'une légitimité incontestable, en même temps que les porte-parole de peuples qui méritent autant le respect que le peuple grec, et avec lesquels il s'agit de trouver un accord.

Il se trouve que l'ensemble des peuples de l'UE souhaite majoritairement sortir de l'Europe FMI : d'abord ceux qui, comme les Grecs, ont du endurer des ajustements sociaux et budgétaires très douloureux ; mais aussi ceux qui ont dû les aider financièrement, souvent à contre cœur même si c'était dans leur intérêt, tout en se demandant s'ils viendront un jour à être remboursés, sinon remerciés. Il reste donc aux chefs d'État et de gouvernement à traduire dans les faits une telle convergence démocratique en adoptant le compromis permettant de sortir de la crise actuelle comme de l'Europe FMI.

3. Solder les comptes de « l'Europe FMI » sur la base de responsabilités partagées

Si 4 pays de l'UE ont été conduits à appeler à l'aide l'Europe FMI, c'est d'abord parce que les mauvais choix de leurs dirigeants les avaient placés dans un état de « faillite virtuelle », pour des raisons diverses (dérives du secteur bancaire, bulle immobilière, État défaillant, etc).

Dans le cas de la Grèce, il devrait être aisé à Alexis Tsipras et à ses homologues européens de s'entendre pour souligner les responsabilités écrasantes des acteurs et partis qui ont gouverné la Grèce au cours des 40 dernières années. Cela suppose que les Grecs, citoyens comme autorités, acceptent de davantage considérer la dimension proprement nationale de leur tragédie (y compris en termes de corruption, de fraude fiscale et de népotisme), sans la réduire exclusivement à des causes extérieures.

Les responsabilités des créanciers privés, qui ont financé de manière laxiste la Grèce entre 2002 et

2010, ont déjà été identifiées et assumées: ils en ont en partie payé le prix puisqu'ils ont dû renoncer en 2012 à la moitié de leurs créances (à hauteur d'un peu plus de 100 milliards d'euros).

Les responsabilités des autorités de l'UE peuvent être évoquées s'agissant de la Grèce des 40 dernières années, au motif qu'elles ont longtemps toléré des manquements dont elles étaient conscientes. Elles peuvent être soulignées au regard de la mise en place d'un système monétaire créant une « solidarité de fait » sans mécanismes permettant de répartir le coût de cette solidarité entre autorités nationales. Elles doivent surtout être invoquées s'agissant de la gestion du programme d'aide à la Grèce de ces dernières années, puisqu'il a été fondé sur des hypothèses et objectifs en partie erronés, comme l'a reconnu le FMI.

Il est donc logique que les créanciers publics de la Grèce assument eux aussi leurs responsabilités en « payant le prix » de leurs erreurs : d'une part en accordant à la Grèce un nouveau plan d'aide de plusieurs dizaines de milliards d'euros afin d'accompagner ses efforts de redressement économique et social ; d'autre part en soutenant massivement l'investissement public en Grèce et donc le retour à la croissance dans ce pays, qui allègera de lui-même son ratio dette/PIB ; enfin en organisant dans un cadre européen l'examen de l'éventuelle réduction du poids de la dette grecque et des dettes des autres « pays sous-programme », si les engagement de réformes pris sont tenus.

La tragédie grecque pourrait devenir un drame national si les Grecs faisaient le choix de faire défaut sur leurs dettes, voire de sortir de l'euro. Elle deviendrait alors la tragédie d'une Union européenne incapable de refermer comme il se doit la parenthèse de « l'Europe FMI » et de se montrer fidèle aux principes de coopération et de solidarité qui la fonde.

